



Deutscher Bundestag

Visite du Bundestag allemand

Informations à l'intention des visiteurs en groupe
et individuels pour l'année 2010





Programme proposé aux
visiteurs en groupe et individuels

Visite du toit-terrasse et de la coupole du bâtiment du Reichstag offrant une vue sur le quartier du parlement et du gouvernement

La coupole et le toit-terrasse du bâtiment du Reichstag sont ouverts tous les jours de 8 h à 24 h (dernière entrée à 22 h). L'accès se fait par l'entrée droite de la porte Ouest (West B).

Les inscriptions ou réservations ne sont pas possibles ; veuillez prévoir de longs temps d'attente, surtout en période de forte affluence touristique.

La coupole et le toit-terrasse seront fermés le 24 décembre, toute la journée, et le 31 décembre à partir de 16 h. De plus, durant les semaines du 8 au 12 mars, du 26 au 30 juillet et du 18 au 22 octobre, la coupole sera inaccessible pour travaux d'entretien. Le toit-terrasse demeure accessible durant ces périodes.

Les informations concernant les fermetures supplémentaires de la coupole sont disponibles sur le site www.bundestag.de, par affichage ou en appelant le Service d'accueil des visiteurs aux numéros :
■ +49 (0)30 227-32152 et +49 (0)30 227-35908.



Audioguide Coupole du Reichstag

Votre guide personnel de la coupole du Reichstag vous dira pendant une vingtaine de minutes tout ce qu'il faut savoir sur le bâtiment et son quartier, sur le Bundestag allemand, sur le travail parlementaire et sur les monuments et curiosités de Berlin que vous pourrez admirer en montant puis en descendant les 230 mètres de rampe de la coupole. Faciles d'utilisation, les audioguides sont mis à votre disposition à votre arrivée au toit-terrasse, dans 10 langues : allemand, français, anglais, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe et turc. Des versions de l'audioguide pour les enfants et pour les personnes handicapées seront proposées à partir du printemps 2010.

L'audioguide n'est pas disponible durant les périodes de fermeture de la coupole.

Le restaurant du toit-terrasse

Le restaurant du toit-terrasse situé à l'est de la coupole est ouvert tous les jours de 9 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 24 h. Les personnes ayant réservé une table peuvent y accéder par l'entrée droite inférieure de la porte Ouest (West C). Vous pouvez réserver en appelant le numéro +49 (0)30 226-29933 ou par courriel à kaeferreservierung.berlin@feinkostkaefer.de.



Exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières

Il est possible de suivre un exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières. D'une durée de 45 minutes, ces exposés vous en apprennent plus sur les missions, la méthode de travail et la composition du parlement, ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. L'exposé commence chaque fois à l'heure pleine. La visite individuelle de la coupole est possible après l'exposé.

Comme nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places, nous vous demandons de vous inscrire par écrit.



Les exposés à la tribune des visiteurs ne sont organisés qu'en dehors des périodes de séance (voir p. 21) :

Du lundi au vendredi

- D'avril à octobre : de 9 h à 18 h
(en cas de forte demande, jusqu'à 22 h)
- De novembre à mars : de 9 h à 17 h

Samedi, dimanche et jours fériés

- D'avril à octobre : de 9 h à 18 h
(en cas de forte demande, jusqu'à 22 h)
- De novembre à mars : de 10 h à 16 h

Le mardi, exposé dans d'autres langues

- Anglais : 12 h
- Français : 13 h

Le mercredi, exposé pour les groupes scolaires
(en allemand)

Pour les élèves du collège : 11 h

Veillez emprunter l'entrée gauche de la porte Ouest (West A), réservée aux visiteurs inscrits (« Angemeldete Besucher »).

Il n'y a pas d'exposés les jours fériés suivants :

2 avril (Vendredi saint), 4 avril (Pâques), 14 novembre (Jour de deuil national allemand), 24–26 décembre (Noël) et 31 décembre (Saint-Sylvestre).



Visite d'une séance plénière

Assistez en direct à une assemblée plénière du Bundestag allemand depuis la tribune de la salle des séances. Vous suivez pendant une heure environ un débat du Bundestag. Vous pouvez ensuite visiter individuellement la coupole.

Comme nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places, nous vous demandons de vous inscrire bien à l'avance par écrit. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le chapitre « Nous vous informons avec plaisir ! ».

La visite d'une séance plénière n'est possible que durant les semaines de séance, aux heures suivantes (voir page 21) :

- le mercredi de 13 h à 16 h environ
- le jeudi de 9 h à 22 h environ
- le vendredi de 9 h à 14 h environ.

Pour rejoindre la tribune des visiteurs, présentez-vous à l'entrée gauche de la porte Ouest (West A).



Visite sur invitation des députés

Des groupes de visiteurs (10 participants au moins) peuvent être invités par un membre du Bundestag à une visite d'information ou à une séance plénière, pour un nombre limité de participants. Veuillez noter que la demande concernant ces offres subventionnées est généralement beaucoup plus élevée que les capacités disponibles.

Une *visite d'information* comprend un exposé de 45 minutes sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement, ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag, suivi d'un échange de vues avec le/la député(e) ayant invité le groupe, d'une collation et d'une photo de groupe. Vous avez ensuite la possibilité de visiter la coupole.

La *visite d'une séance plénière* dure environ une heure. Elle est suivie d'un échange de vues avec le/la député(e) ayant invité le groupe, d'une collation et d'une photo de groupe. Vous avez ensuite la possibilité de visiter la coupole.



Visites guidées

Lorsqu'il n'y a pas de séance (voir page 21), différents types de visites guidées sont organisés ; leur durée est chaque fois de 90 minutes. Le nombre de participants y est limité à 25 personnes. Comme nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places, nous vous demandons de vous inscrire bien à l'avance par écrit. Vous trouverez des informations à ce sujet à la page 16.

Visite guidée du bâtiment du Reichstag

Nous vous proposons un exposé sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement, ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Vous avez ensuite la possibilité de visiter la coupole. Les visites guidées du bâtiment du Reichstag ont lieu en dehors des semaines de séance :

■ tous les jours à 10 h 30, 13 h 30, 15 h 30 et 18 h 30.
L'accès se fait par l'entrée gauche de la Porte Ouest.

Visite guidée du bâtiment du Reichstag pour les familles

Pour les familles avec des enfants âgés de 6 à 14 ans, nous proposons des explications destinées aux enfants sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole. Les visites guidées pour les familles ont lieu :



- le samedi à 10 h, 12 h 30 et 14 h 30
- le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 10 h et 12 h 30.

Veillez vous présenter à l'entrée Nord.

Visites guidées consacrées aux réalisations artistiques et architecturales

- Le samedi, le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 11 h 30.

L'accès se fait par l'entrée gauche de la porte Ouest. Vous pouvez ensuite visiter la coupole.

Visites guidées consacrées aux réalisations artistiques et architecturales dans les bâtiments Paul-Löbe ou Jakob-Kaiser

- Le samedi, le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 14 h et 16 h.

Veillez vous présenter à l'entrée Nord du bâtiment du Reichstag. À l'issue de la visite guidée, vous pouvez visiter la coupole.

Visites guidées consacrées aux réalisations artistiques et architecturales dans le bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders

- Le samedi, le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 12 h et 14 h.

Veillez vous présenter à l'entrée Nord du bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders. À l'issue de la visite guidée, vous pouvez visiter la coupole, mais il faut prévoir un temps d'attente.

Visites guidées pour groupes de visiteurs étrangers

Il est possible d'organiser, sur demande, des visites guidées pour minimum 6 à maximum 25 participants dans les langues suivantes : danois, anglais, français, italien, norvégien, polonais, portugais, russe, espagnol.

Il n'y a pas de visites guidées les jours fériés suivants : 2 avril (Vendredi saint), 4 avril (Pâques), 14 novembre (Jour de deuil national allemand), 23–26 décembre (Noël) et 31 décembre (Saint-Sylvestre).

Journées pour enfants

Durant les « Journées pour enfants » (11 janvier, 1^{er} mars, 17 mai, 13 septembre, 29 novembre, 20 décembre 2010), les groupes scolaires ou groupes d'enfants de 6 à 14 ans accompagnés d'au moins un adulte pourront suivre, entre 8 h et 14 h (dernière admission : 13 h), une visite guidée du bâtiment du Reichstag conçue à leur intention (uniquement pour les groupes). Des visites guidées pour enfants (groupes scolaires ou non) ont également lieu le reste de l'année, sur demande. Il est recommandé de s'inscrire à temps.

Jeu de rôle pour les jeunes

Les élèves à partir de la seconde peuvent se familiariser avec le Bundestag grâce au jeu de rôle « Découverte ludique de la démocratie parlementaire ». Au programme : visite guidée du bâtiment du Reichstag et collation. Visite individuelle de la coupole possible à la fin du programme. Organisé le lundi et le mardi, de 8 h à 14 h 30, pour des groupes de 20 à 35 personnes. Pour plus de détails, appelez le +49 (0)30 227-32013 ou consultez la page http://www.bundestag.de/htdocs_f/visites/besgrupp/kindjug.html

Les inscriptions se font par écrit :

- Courriel : planspiel@bundestag.de
- Fax : +49 (0)30 227-36101
- Par la poste : Deutscher Bundestag, Besucherdienst, Platz der Republik 1, 11011 Berlin, (mention « Planspiel »)



Exposition historique du Bundestag allemand

Vous pouvez visiter l'exposition du Bundestag allemand sur l'histoire parlementaire, intitulée « Cours, contours et détours », au Deutscher Dom, sur le Gendarmenmarkt. L'exposition présente sur cinq étages l'évolution au cours de l'histoire du système parlementaire en Allemagne.

Nous vous proposons :

- des visites guidées d'une durée de 90 minutes pour les groupes de visiteurs de minimum 10 à maximum 50 participants ;
- des visites guidées de 30 minutes, sur des thèmes choisis, pour les visiteurs individuels ;
- sur demande, des visites guidées en anglais, français et italien.

L'exposition est ouverte du mardi au dimanche de 10 h à 18 h (jusqu'à 19 h de mai à septembre). Vous trouverez des informations sur l'exposition à la page http://www.bundestag.de/htdocs_f/visites/besgrupp/histaust.html

- Deutscher Dom, Gendarmenmarkt 1, 10117 Berlin

Transports publics

Métro (U-Bahn) : U2, U6 Stadtmitte ; U2 Hausvogtei-
platz ; U6 Französische Str. ;

Bus : 147 U Französische Str. ; 347 Jerusalemer Str. ;
147 Werderscher Markt ; TXL Unter den Linden/
Friedrichstr.





Nous vous informons avec plaisir !

La participation aux activités proposées par le Service d'accueil des visiteurs est gratuite.

Inscription

Si vous êtes intéressé par nos offres, faites-nous parvenir votre inscription à l'adresse suivante :

- Deutscher Bundestag (Besucherdienst)
Platz der Republik 1, 11011 Berlin
- Fax : +49 (0)30 227-30027
- Courriel : besucherdienst@bundestag.de

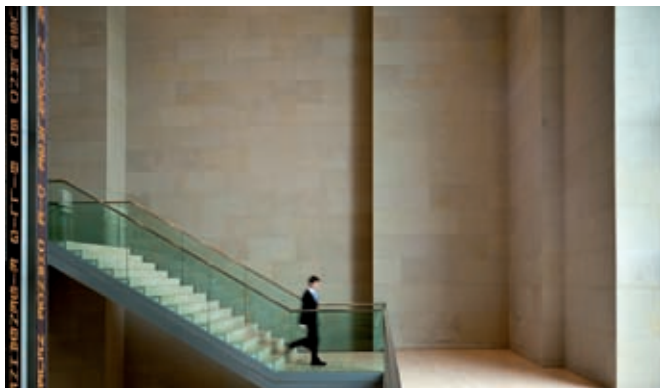
Ce que votre demande doit contenir : la date et l'heure souhaitées pour la visite, le nombre de visiteurs et l'activité à laquelle vous désirez participer. Veuillez aussi indiquer une à trois dates de repli, les dates souhaitées ne pouvant pas toujours être respectées. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse et votre numéro de téléphone.

Attention : Étant donné la forte demande et nos capacités limitées, toutes les demandes ne peuvent pas recevoir de réponse positive. Les inscriptions pour les exposés du week-end ne sont prises en compte que si elles nous parviennent au plus tard le jeudi avant la date souhaitée.

Renseignement

Nous répondons par téléphone à vos questions sur l'offre du Service d'accueil du Bundestag allemand :

- +49 (0)30 227-32152 ou +49 (0)30 227-35908.



Remarques générales

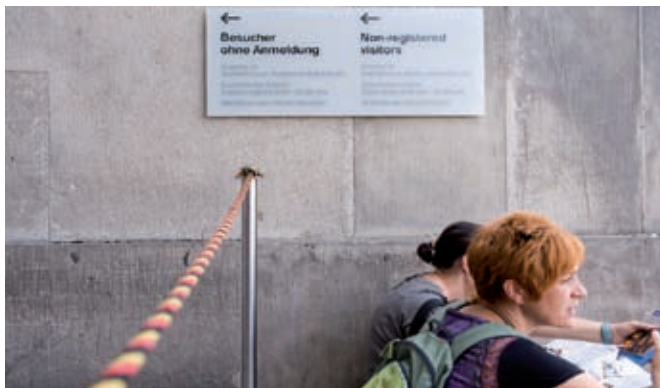
L'âge minimum pour les groupes de visiteurs participant aux différentes offres, à l'exception de la visite du toit-terrasse, de la coupole, des visites scolaires, des visites guidées pour les familles et de la « Journée pour enfants », doit être d'au moins 15 ans.

Les personnes handicapées, les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, les parents avec une poussette ainsi que les personnes ayant réservé une table au restaurant du toit-terrasse peuvent emprunter l'entrée droite inférieure de la porte Ouest (West C).

Pour des raisons de sécurité, les bagages relativement volumineux ne sont pas autorisés dans le bâtiment du Reichstag. Ils ne peuvent pas être mis en consigne sur place.

Dans la zone d'accès, les sacs, manteaux et autres objets des visiteurs sont soumis à un contrôle radioscopique et à l'entrée, les visiteurs sont contrôlés par détecteur de métaux.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de dernière minute. Celles-ci seront communiquées, entre autres, par affichage.



À l'attention des personnes handicapées

Le Bundestag allemand garantit par principe l'accès aux personnes handicapées. Le bâtiment du Reichstag est accessible aux fauteuils roulants par les rampes ainsi que par l'entrée réservée (« Behinderteneingang »), porte West C. L'exposition historique au Deutscher Dom est elle aussi accessible aux personnes handicapées. En cas de besoin, des fauteuils roulants sont mis à disposition en prêt. Les visiteurs malentendants peuvent suivre plus facilement les débats en séance plénière et les exposés à la tribune des visiteurs grâce à des boucles à induction. Les groupes de visiteurs sourds d'au moins dix participants peuvent bénéficier d'une interprétation en langue des signes – à condition que la demande en soit communiquée à temps par écrit. Les déficients visuels sont aidés par des inscriptions en braille et des annonces sonores dans les ascenseurs. Des maquettes tactiles du bâtiment du Reichstag, de la salle plénière et de la coupole ainsi qu'un plan en relief du quartier parlementaire et gouvernemental permettent aux visiteurs déficients visuels de découvrir les lieux de la démocratie. Sur demande, des visites guidées spéciales pour déficients visuels sont organisées pour les groupes de minimum dix participants.



Documentation

Toute la documentation pouvant intéresser les visiteurs est à leur disposition dans la zone d'accès, porte Ouest, ainsi qu'au vestiaire de la tribune des visiteurs. Cette documentation peut aussi être demandée par écrit à l'adresse :

Deutscher Bundestag
Öffentlichkeitsarbeit
Platz der Republik 1
11011 Berlin
ou par fax :
+49 (0)30 227-36200

Informations complémentaires :
www.bundestag.de



Semaines de séance du
Bundestag allemand en 2010

- Janvier 18.1.–22.1. / 25.1.–29.1.
- Février 8.2.–10.2. / 22.2.–26.2.
- Mars 1.3.–5.3. / 15.3.–19.3. / 22.3.–26.3.
- Avril 19.4.–23.4.
- Mai 3.5.–7.5. / 17.5.–21.5.
- Juin 7.6.–11.6. / 14.6.–18.6. / 28.6.–30.6.
- Juillet 1.7.–2.7. / 5.7.–9.7.
- Septembre 13.9.–17.9. / 27.9.–30.9.
- Octobre 1.10. / 4.10.–8.10. / 25.10.–29.10.
- Novembre 8.11.–12.11. / 22.11.–26.11. / 29.11.–30.11.
- Décembre 1.12.–3.12. / 13.12.–17.12.

Durant les semaines de séance, les séances plénières du Parlement se tiennent :

- le mercredi de 13 h à 16 h environ,
- le jeudi de 9 h à 22 h environ et
- le vendredi de 9 h à 14 h environ.

Durant ces périodes, il n'y a pas de visites guidées et d'exposés à la tribune des visiteurs.

Remarque à l'attention des visiteurs de dernière minute

Il vous est possible – notamment en hiver – de vous rendre au service d'accueil (porte Ouest, entrée gauche (West A) du bâtiment du Reichstag) pour les visiteurs inscrits (« Angemeldete Besucher ») et de demander s'il reste des places pour assister à une séance plénière, suivre un exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières ou prendre part à une visite guidée.

Éditeur : Bundestag allemand, Service d'accueil des visiteurs
Rédaction : Bernadette Schweda **Traduction :** Service linguistique du Bundestag allemand, en collaboration avec Pierre Debock **Aigle du Bundestag :**
© Pr Ludwig Gies ; élaboration de 2008 : büro uebele **Conception et composition :** Regelindis Westphal Grafik-Design / Berno Buff **Photos :**
p. 1, p. 19, p. 24, B. Buff ; p. 5, p. 7–10, DBT/Foto- und Bildstelle ; p. 12, A. Jakob ; p. 4, p. 18, Junophoto ; p. 13, Studio Kohlmeier ; p. 6, p. 16, J. F. Müller ; p. 2, p. 14, p. 17, p. 23, M. Zumbansen **Réalisation :** H. Heenemann GmbH & Co. KG **Clôture de rédaction :** 12 novembre 2009

© Deutscher Bundestag, Berlin 2009, www.bundestag.de
Tous droits réservés.

Cette publication est éditée par le Bundestag allemand dans le cadre du travail parlementaire de relations publiques. Elle n'est pas destinée à la vente. Son utilisation aux fins des relations publiques propres des partis, groupes parlementaires, mandataires ou candidats à des élections – notamment à des fins de publicité électorale – est interdite.



